

/CS

REPUBLIQUE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N°90-377 du 4 Décembre 1990

portant nomination de Monsieur Léonard Bidossessi ADJIN, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Bénin près le Royaume du Maroc.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,

- VU l'ordonnance N° 90-001 du 1er Mars 1990 portant abrogation de l'Ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 promulguant la Loi Fondamentale du 26 Août 1977 de la République Populaire du Bénin ;
- VU l'Ordonnance N° 90-003 du 1er Mars 1990 portant nouvelle dénomination de l'Etat ;
- VU la Loi Constitutionnelle N° 90-022 du 20 Août 1990 portant Organisation des Pouvoirs durant la Période de Transition ;
- VU le Décret N° 90-43 du 1er Mars 1990 portant nomination du Premier Ministre ;
- VU le Décret N° 90-53 du 14 Mars 1990 portant Composition du Gouvernement de Transition ;
- VU le Décret N° 90-185 du 20 Août 1990 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération ;
- SUR proposition du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération ;
- LE Conseil des Ministres entendu ;

.../...

DECRETE :

Article 1er.- Monsieur Léonard Bidossessi ADJIN, est nommé Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Bénin, près le Royaume du Maroc avec résidence à ALGER.

Article 2.- Le présent Décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui prend effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 4 Décembre 1990

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat,

Mathieu KEREKOU

Le Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement,

*Nicéphore SOGLO*

Nicéphore SOGLO

Le Ministre des Affaires  
Etrangères et de la Coopération,

Pour le Ministres des Finances  
absent, le Ministre de l'Indus-  
trie, de l'Energie et des Entre-  
prises Publiques, chargé de  
l'intérim,

*Théophile NATA*

*Faticou ADEKOUNTE*

Ampliations : PR 4 PM 4 HCR 4 CS 2 SGG 4 MAEC-MF 8 AUTRES MINISTERES  
15 DB-DLC-DCF-DTCP-DSDV-DI 6 DPE-INSAE 2 IGE 3 DCCT 1 GCONB 1 BN-DAN  
2 JORE 1.-